



FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust • CIBR

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds
30 juin 2026

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

30 juin 2026

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du FNB First Trust. Vous pouvez obtenir une copie du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sans frais, en appelant au 1 877 622-5552, en écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca, ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par un des moyens susmentionnés pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2026

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust** (le « FNB First Trust ») est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés américaines actives dans le secteur de la cybersécurité, soit, initialement, le Nasdaq CTA Cybersecurity Index^{MC}.

Le Nasdaq CTA Cybersecurity Index^{MC} est conçu de manière à suivre le rendement des sociétés œuvrant au sein du segment de la cybersécurité des secteurs des technologies et des produits industriels, et il comprend des sociétés exerçant principalement des activités de conception, de mise en œuvre et de gestion des protocoles de sécurité appliqués à des réseaux, des ordinateurs et des appareils mobiles publics et privés en vue de protéger l'intégrité des données et de l'exploitation des réseaux.

Risque

Le FNB First Trust offre une exposition à son indice en investissant la totalité ou la quasi-totalité de son actif dans un fonds indiciaire américain sous-jacent, appelé FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust (le « fonds sous-jacent »), qui est géré par le conseiller en valeurs du FNB First Trust.

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust sont décrits dans le prospectus le plus récent du FNB First Trust.

Résultats d'exploitation

Généralités

La valeur liquidative du FNB First Trust au 30 juin 2026 était de 155 807 552 \$, ou 73,84 \$ par part. La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2025 était de 102 950 679 \$, ou 56,88 \$ par part.

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,1750 \$ par part. En outre, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0650 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 30 juin 2026, pour lesquelles la date de versement était le 8 juillet 2026.

Rendement des placements

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le FNB First Trust a dégagé un rendement de 30,11 %, comparativement à un rendement de 14,07 % pour l'indice S&P 500^{MD} (l'« indice de référence »). Contrairement au rendement de l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le seul placement du FNB First Trust, le fonds sous-jacent, détenait 42 titres de capitaux propres au 30 juin 2026. Les 10 principaux titres de capitaux propres du fonds sous-jacent comptaient pour 58,04 % du portefeuille du fonds sous-jacent.

Le rendement du fonds sous-jacent a été supérieur à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice, principalement en raison de la sélection de titres dans le secteur des technologies de l'information. Dans le secteur des technologies de l'information, une surpondération des titres de Palo Alto Networks, Inc. et de Fortinet, Inc. a grandement contribué au rendement supérieur. La répartition sectorielle a également contribué au rendement supérieur, principalement en raison d'une surpondération du secteur des technologies de l'information.

Les cinq titres ayant le plus contribué au rendement du fonds sous-jacent sont ceux de Palo Alto Networks, Inc., de Fortinet, Inc., de CrowdStrike Holdings, Inc., de Cisco Systems, Inc. et de Datadog, Inc. Les cinq titres ayant le moins contribué au rendement du fonds sous-jacent sont ceux d'Infosys Limited, de Zscaler, Inc., de Check Point Software Technologies Ltd., de Leidos Holdings, Inc. et d'Open Text Corporation.

L'exposition du FNB First Trust au dollar américain a été bénéfique pour son rendement absolu durant la période, celui-ci s'étant raffermi de 3,55 % par rapport au dollar canadien entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026.

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2026

Faits récents

En 2026, le domaine de la cybersécurité continue d'être marqué par des attaques de plus en plus sophistiquées, par l'évolution du contexte réglementaire et par l'intensification de la course à l'IA en matière d'attaque et de défense. L'ampleur et la complexité des cybermenaces ont continué de s'intensifier, en grande partie en raison du recours à l'intelligence artificielle (l'« IA ») par les acteurs malveillants pour créer des rançongiciels, des hypertrucages et des campagnes d'hameçonnage hyperpersonnalisées. Cette tendance a franchi un seuil important vers la fin de 2025, lorsqu'Anthropic a révélé ce qu'elle a décrit comme étant la première campagne de cyberespionnage orchestrée par l'IA signalée à ce jour, soit une opération parrainée par l'État chinois dans le cadre de laquelle les attaquants ont manipulé un agent d'IA pour tenter d'infiltrer une trentaine de cibles à l'échelle mondiale. Selon les estimations, l'IA aurait exécuté 80 % à 90 % des opérations tactiques, traitant les requêtes à un rythme impossible à reproduire par des intervenants humains. Les incidents majeurs ont également pris de l'ampleur. Après la vague survenue en 2025 (à savoir la violation de la Cour pénale internationale, la perturbation de la chaîne d'approvisionnement en produits alimentaires d'UNFI et l'interruption des activités de Jaguar Land Rover entraînée par un rançongiciel), le dernier trimestre a été marqué par divers événements. Il y a d'abord eu la cyberattaque menée par un groupe lié à l'Iran en mars 2026 provoquant la réinitialisation simultanée de plus de 200 000 appareils d'entreprise du fabricant de dispositifs médicaux Stryker dans 79 pays, puis les allégations du groupe ShinyHunters, qui affirme avoir volé au moins 700 téraoctets de données auprès de la société de télécommunications canadienne TELUS, ainsi que la campagne d'extorsion menée par ShinyHunters contre Salesforce, Microsoft 365 et d'autres plateformes de logiciels-services et de logiciels de gestion des relations avec la clientèle, et une série de compromissions ayant touché des fournisseurs tiers qui s'est propagée dans le secteur des soins de santé, notamment une cyberintrusion dans le plus important système de santé public des États-Unis, qui a duré plusieurs mois et dont l'origine provient d'un fournisseur externe. Les enjeux financiers et de sécurité nationale ne cessent de gagner en importance, bien qu'à un rythme inégal. Le *Rapport 2025 sur le coût d'une violation de données* d'IBM a révélé que le coût moyen d'une violation de données à l'échelle mondiale a diminué de 9 % pour s'établir à 4,44 M\$, soit une première baisse en cinq ans, grâce à une intervention plus rapide assistée par l'IA, malgré une hausse de 9 % du coût moyen aux États-Unis pour atteindre un sommet historique de 10,22 M\$ en raison d'amendes réglementaires plus élevées et de délais de détection plus longs. Les attaquants ont eu recours à l'IA et à l'IA fantôme dans 16 % et 20 % des violations, respectivement. Les organisations demeurent exposées à l'espionnage industriel, à la perte de données catastrophiques relatives aux clients et à l'accès non autorisé, étant donné que le télétravail et les intégrations de logiciels-services tiers qui sont vulnérables portent la surface d'attaque au-delà des pare-feu traditionnels, ce qui rend absolument nécessaire le recours aux solutions de cybersécurité adaptatives et centrées sur l'identité. Le contexte réglementaire continue toutefois d'évoluer sans nécessairement se caractériser par un resserrement des exigences. Dans l'Union européenne, le règlement sur la résilience opérationnelle numérique (« DORA ») et les interdictions prévues par le règlement sur l'IA, entrées en vigueur en février 2025, continuent de s'appliquer. Cependant, un accord politique conclu en mai 2026 dans le cadre du train de mesures omnibus sur le numérique reporte l'application des obligations les plus lourdes relatives aux systèmes à haut risque au 2 décembre 2027 pour les systèmes autonomes visés à l'annexe III et au 2 août 2028 pour les systèmes d'IA intégrés à des produits réglementés. Toutefois, la date d'entrée en vigueur des règles de transparence prévues à l'article 50 est toujours fixée au 2 août 2026. Aux États-Unis, l'adoption de la version définitive de la Cyber Incident Reporting for Critical Infrastructure Act, initialement prévue pour mai 2026 et visant à imposer la déclaration des incidents dans un délai de 72 heures et celle des paiements de rançons dans un délai de 24 heures, a été reportée en raison d'une interruption du financement du Department of Homeland Security ayant perturbé les séances de discussion ouverte prévues pour les parties prenantes. Ces rencontres ont finalement débuté le 15 juin 2026, et la Cybersecurity and Infrastructure Security Agency a fait part de son intention de simplifier la règle et d'en restreindre la portée. Par ailleurs, la Cyber Strategy for America de l'administration Trump, publiée le 6 mars 2026, et le décret présidentiel qui l'accompagne, ainsi que le décret sur la sécurité de l'IA signé en juin 2026 ont marqué le passage d'une défense axée sur la conformité à une stratégie fondée sur la neutralisation des attaques, la déréglementation et l'harmonisation des règles en matière de déclaration qui se chevauchent (y compris la révision de la règle sur les informations à fournir relativement à la cybersécurité de la Securities and Exchange Commission des États-Unis), et le renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé. Les discussions sur la responsabilité personnelle des hauts dirigeants en cas d'atteinte continuent de renforcer la priorité accordée aux dépenses liées à la sécurité au niveau des conseils d'administration. L'ensemble de ces tendances met en lumière un changement d'attitude évident au sein du secteur. Dans un contexte où l'IA accroît les capacités des attaquants tout en devenant une composante essentielle des infrastructures que les entreprises s'empressent d'adopter, une opinion dominante s'est progressivement imposée : les mesures de cybersécurité rigoureuses ne constituent plus un simple avantage complémentaire, mais elles sont maintenant une exigence fondamentale dans l'ère de l'IA et une source de demande structurelle durable. L'IA générative et l'IA agentive de plus en plus autonome redéfinissent tous les aspects de la cybersécurité. Elles permettent d'accélérer la détection des menaces et les interventions, mais aussi de réduire les obstacles à la réalisation d'attaques sophistiquées et autonomes, ce qui amène les organisations, les défenseurs et les organismes de réglementation à reconnaître que les mesures de sécurité doivent évoluer au même rythme que l'adoption de l'IA.

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour le semestre clos le 30 juin 2026

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2026

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours du semestre clos le 30 juin 2026 et au cours des cinq exercices clos les 31 décembre. L'information est tirée des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

Valeur liquidative par part

CIBR	2026	2025	2024	2023	2022	2021 ^{a)}
Valeur liquidative au début de la période/l'exercice ¹	56,88 \$	52,92 \$	41,48 \$	30,55 \$	39,00 \$	30,39 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,15	0,27	0,16	0,18	0,09	0,50
Total des charges	(0,07)	(0,13)	(0,10)	(0,08)	(0,07)	(0,16)
Profits (pertes) réalisés, pour la période/l'exercice	2,75	2,09	0,30	(0,17)	0,75	4,29
Profits (pertes) latents, pour la période/l'exercice	16,56	1,36	11,23	11,19	(8,45)	2,44
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	19,39 \$	3,59 \$	11,59 \$	11,12 \$	(7,68) \$	7,07 \$
Distributions :						
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,13)	(0,12)	—	(0,17)	(0,01)	(0,21)
À même les dividendes	—	—	—	—	—	—
À même les gains en capital	—	(0,39)	—	—	(0,16)	(0,11)
Remboursement de capital	—	(0,01)	(0,13)	—	—	—
Total des distributions annuelles ³	(0,13) \$	(0,52) \$	(0,13) \$	(0,17) \$	(0,17) \$	(0,32) \$
Valeur liquidative à la fin de la période/l'exercice ⁴	73,84 \$	56,88 \$	52,92 \$	41,48 \$	30,55 \$	39,00 \$

a) Pour l'exercice 2021, l'objectif de placement du FNB First Trust a été modifié avec prise d'effet le 17 février 2021.

1. L'information est en date du 30 juin 2026 et des 31 décembre de la période/des exercices indiqués et elle a été préparée selon les Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.
4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires

CIBR	2026	2025	2024	2023	2022	2021 ^{a)}
Valeur liquidative (en milliers)	155 808 \$	102 951 \$	71 975 \$	37 747 \$	26 276 \$	32 757 \$
Nombre de parts en circulation	2 110 000	1 810 000	1 360 000	910 000	860 000	840 000
Ratio des frais de gestion ¹	0,74 %	0,75 %	0,75 %	0,76 %	0,76 %	0,76 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,75 %	0,76 %	0,77 %	0,78 %	0,78 %	0,78 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,02 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	17,74 %	14,18 %	6,06 %	8,03 %	42,90 %	148,99 %

a) Pour l'exercice 2021, l'objectif de placement du FNB First Trust a été modifié avec prise d'effet le 17 février 2021.

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période ou l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant au FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs au fonds sous-jacent dans lesquels il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période ou de l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2026

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Les frais de gestion du FNB First Trust incluront également les frais de gestion du fonds sous-jacent.

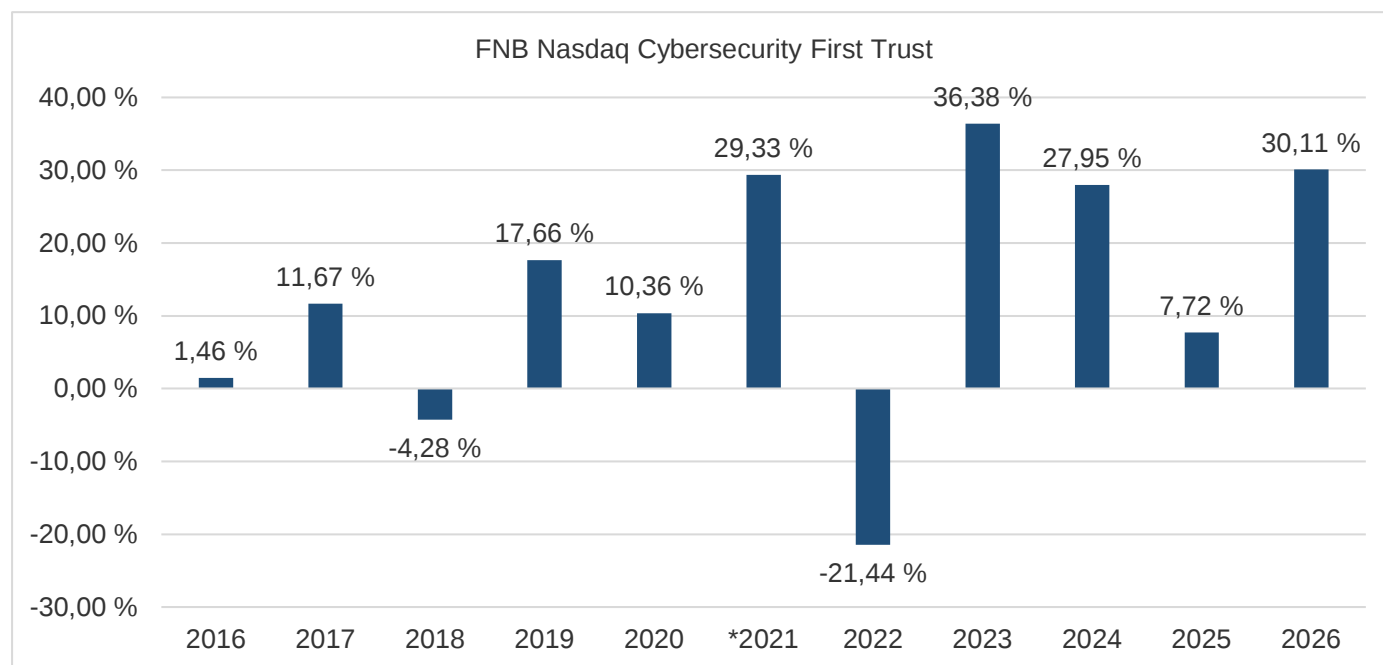
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes/exercices indiqués ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-dessous illustre le rendement du FNB First Trust pour le semestre clos le 30 juin 2026 et pour les exercices clos les 31 décembre, et il montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



* Pour l'exercice 2021, l'objectif de placement du FNB First Trust a été modifié avec prise d'effet le 17 février 2021.

FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2026

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2026. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse www.firsttrust.ca.

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
FNB Nasdaq Cybersecurity First Trust	99,99 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,11 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,10 %
Total	100,00 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2026.

Composition	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négocié en bourse	99,99 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,11 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,10 %
Total	100,00 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca